



# Evaluation sur les Comités de Protection

Région de Diffa, Niger

Résultats préliminaires, décembre 2016

Copyright: EC/ECHO/Anouk Delafortrie

# Contenu

1. Introduction
2. Objectifs
3. Méthodologie
4. Principaux résultats
5. Questions et commentaires

# Objectif global de l'enquête

Identifier les principales caractéristiques des comités de protection dans les villages accueillant des déplacés et déterminer les besoins en termes de renforcement de ces structures.

## Objectifs spécifiques:

1. Identifier les caractéristiques principales des comités de protection et leur représentativité par rapport à la population
2. Comprendre leur mode de gouvernance et fonctionnement
3. Identifier les facteurs qui contribuent à renforcer l'accès de la population aux structures de protection

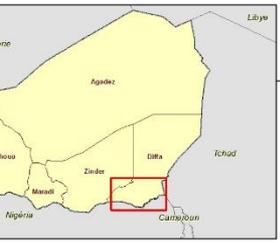
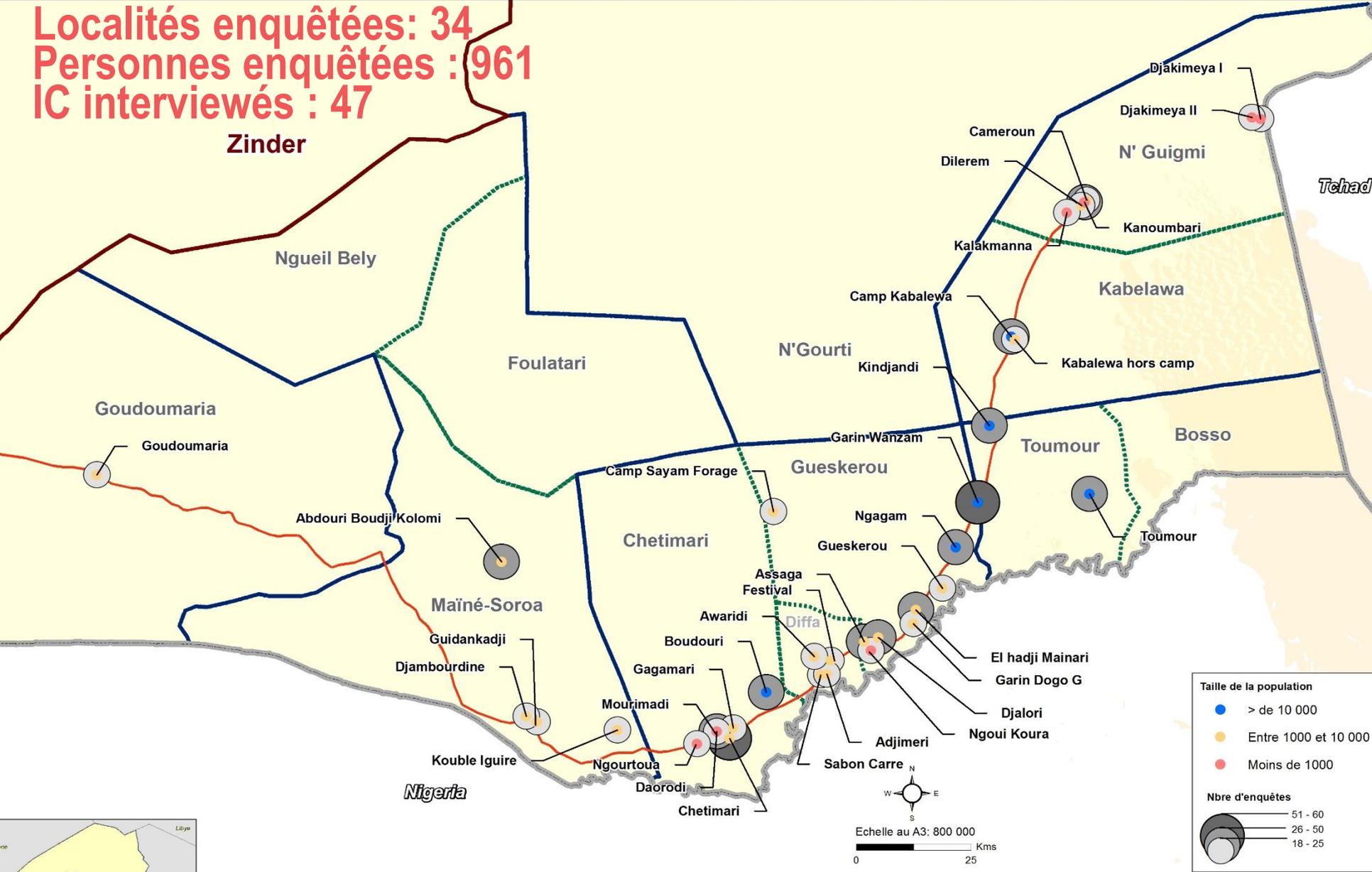
# Méthodologie

- **Collecte de données primaires de deux sources :**
  - Entretiens avec informateurs clé du comité de protection (47)
  - Sondage auprès de la population (961)
- **Zone d'intérêt:** localités accueillant des personnes déplacées et ayant un comité de protection
- **Populations d'intérêt:** Personnes déplacées (réfugiés, retournés, déplacés internes)
  - Selection aléatoire des personnes à enquêter
  - Ciblage par critère dans localités avec plus de 1 000 habitants (personnes vivant en zone "écartée" et en zone de "proximité")

L'évaluation comportait **trois phases principales** : analyse documentaire; préparation des outils et formation des équipes; et, collecte de données primaires.

Collecte de données: **24 – 28 novembre 2016**

**Localités enquêtées: 34**  
**Personnes enquêtées : 961**  
**IC interviewés : 47**



- Frontière Internationale
- Lac Tchad
- Région
- Département
- Commune
- Route Nationale N°1

Les informations présentées sur cette carte sont basées sur l'enquête REACH sur les comités de protection des sites accueillant de déplacés. Au total 34 localités ont été visités entre le 23 et le 28 novembre 2016

Sources des données: REACH  
 Limite administrative: OCHA  
 Système de coordonnées: GCS WGS 1984  
 Fichier: NER\_Diffa\_SitesEvalProtection\_7Déc2016\_A3\_Fr\_v1  
 Contact: niamey.gis@acted.org

*Note: Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de REACH, de partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.*

# Limites

- Echantillon ciblé → ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la région
- Pas représentatif des populations hôte → ciblage des personnes déplacées dans les sites d'accueil
- Sélection des localités sur la base d'une liste partielle des comités de protection → résultats non représentatifs de toutes les structures communautaires en place

# Résultats Préliminaires

# Comité de protection

# Comité de protection : caractéristiques

- Fonctions :
  - Plus observées : **sensibilisation, orientation et référencement** (79%)
  - Moins observées: **recherche de liens familiaux** (23%) et **alerte** (11%)
- Thématiques abordées:
  - Plus observées : **protection de l'enfance** (74%) et **VBG** (57%)
  - Moins observées : **malnutrition** (21%) et **prevention de conflit** (36%)

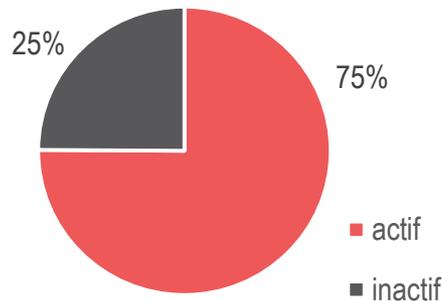


Activités adaptées aux besoins du terrain ?

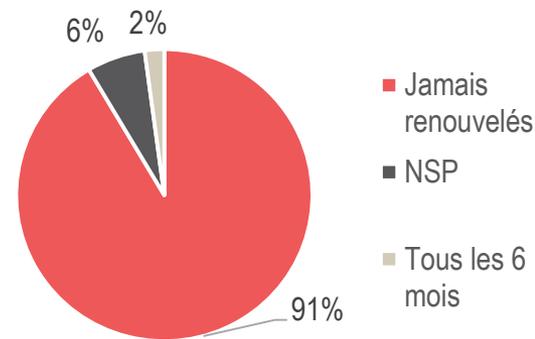
# Comité de protection : membres

- La quasi-intégralité consulte la population sur la composition des membres (98%)
- Moyenne des membres : 8 (1 inactif sur 4)
  - Inactivité due principalement au **manque d'intérêt** (59%) et l'**occupation** avec d'autres activités (41%)
- La grande majorité des comités ne renouvelle pas ses membres

Membres actifs



Renouvellement des membres

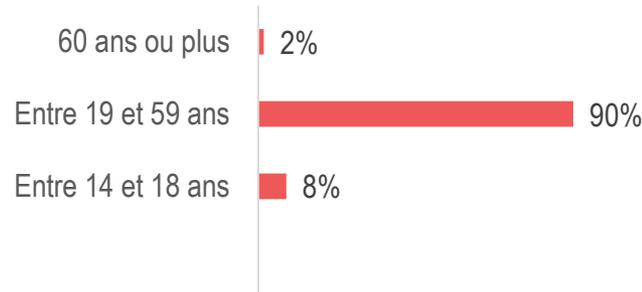


Peu de renouvellement, plus de membres inactifs ?

# Comité de protection : représentativité

- **Âge** : Les personnes âgées sont celles les moins représentées au sein des comités

## Âge des membres



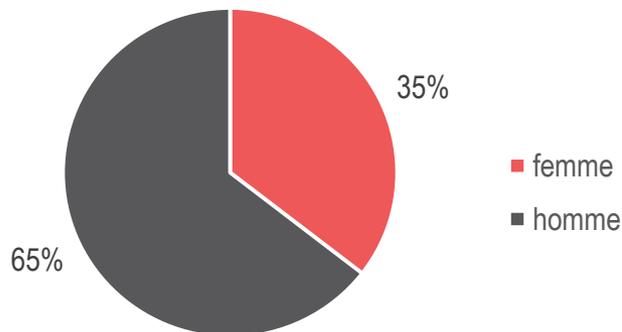
- **Ethnie** : **Equilibre** observé entre composition ethnique des comités et de la localité

# Comité de protection : représentativité

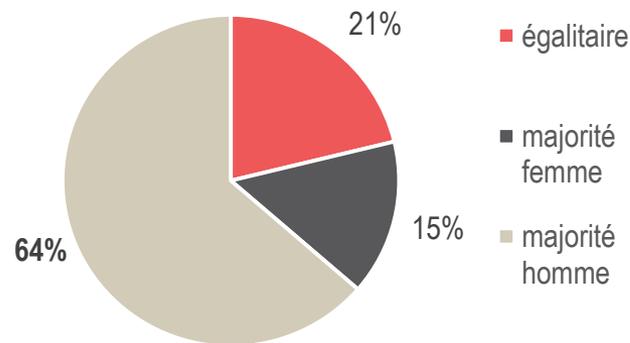
- **Genre** : Femmes sous-représentées

- Les femmes représentent seulement les **15%** des personnes interviewées
- **35%** des intégrants des comités enquêtés
- Les femmes sont plus souvent inactives que les hommes (30% contre 23%)

Membres du comité, par genre



Composition des comités (genre)

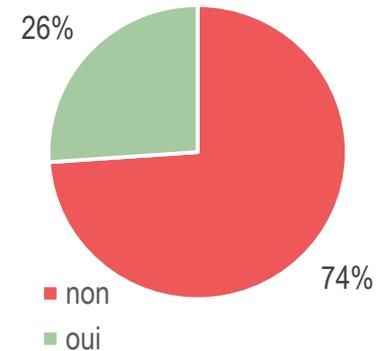


Quelles explications possibles ?

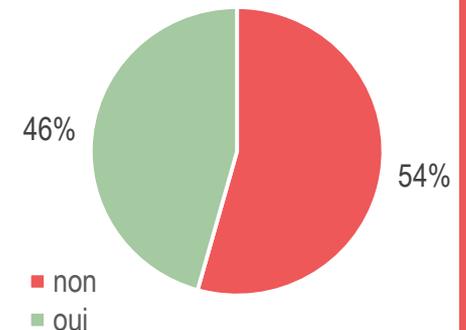
# Comité de protection : gratification

- ¼ affirme **être rémunéré** dans le cadre de leur participation
  - Postes occupés: président, animateur, secrétaire
  - Salaire moyen de 16 550 FCFA (chaque 2 mois)
  - Principalement dans **Gueskerou**
- Presque la moitié des comités ont bénéficié de matériel de travail
  - 1 seule fois (63%)

Membres rémunérés



Gratification matériel au comité

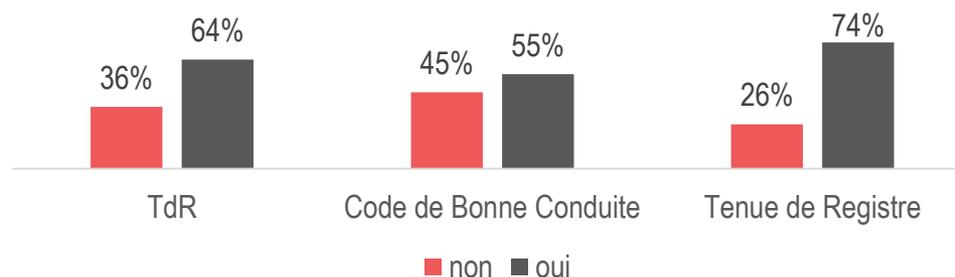


La rémunération, alternative dans les contextes plus vulnérables ?

# Comité de protection : fonctionnement

- La majorité des comités ont a leur disposition des documents d'encadrement de leurs activités, principalement la *Tenue et Registre*
  - Dans 40% des cas les membres ont été impliqués dans l'élaboration du TdR

## Documents d'encadrement utilisés



# Comité de protection : fonctionnement

- La majorité des comités a bénéficié de formations (72%)
  - Plus courantes : **protection de l'enfance** (82%), **VBG** (41%)
  - Plus souhaitées : **protection de l'enfance** (64%), **VBG et identification de cas** (42%) et **leadership** (33%)
- Le manque de local/matériel est la principale difficulté confrontée par les comités

## Contraintes au fonctionnement

- 1 Manque de local / matériel
- 2 Manque de motivation
- 3 Manque de gratification

# Comité de protection : collaboration

- Le chef de village est la principale personne ressource avec laquelle les comités collaborent

## Collaboration avec :

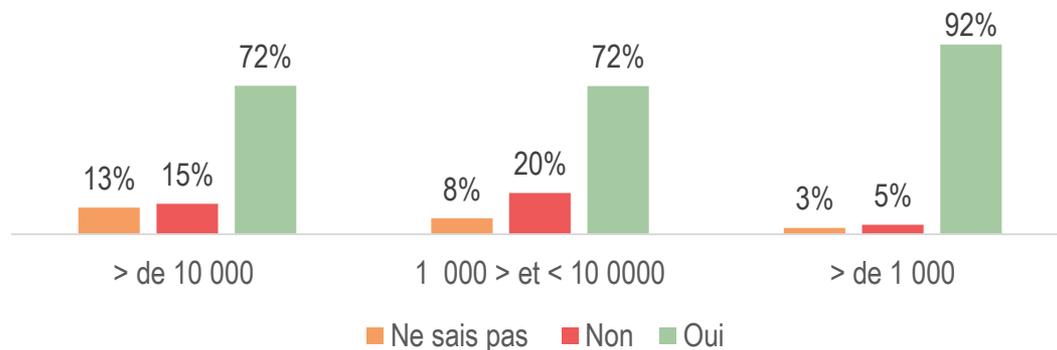
- 1 Chef de village
- 2 Leader communautaire (Déplacés)
- 3 ONG
- 4 Autorités administratives
- 5 Leaders religieux

# Sondage auprès de la population

# Sondage population

- 76% de la population enquêtée connaît les structures communautaires au sein de leur localité
  - Personnes moins bien informées : femmes et personnes âgées
- Les localités de moins de 1000 personnes sont celles où les populations sont les mieux informées

## Connaissance des comités de protection par taille de la population

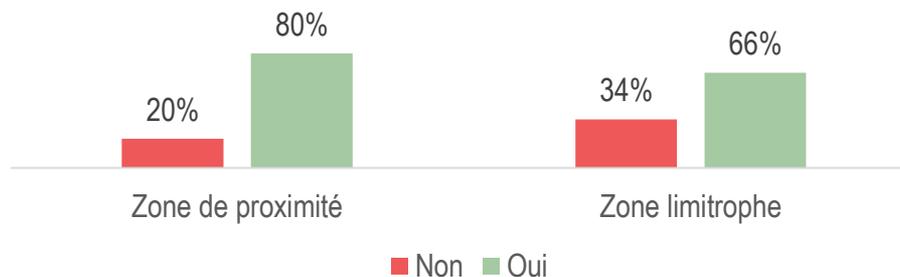


→ Il n'y a pas de différence significative entre les personnes vivant dans les zones limitrophes et les zones de proximité

# Sondage population

- **74%** des personnes affirment participer aux activités du comité
  - Proportion similaire entre homme et femme
  - Les personnes âgées de plus de 60 ans participent moins par rapport aux autres tranches d'âge
  - Dans les sites de plus de 10 000 habitants, les personnes habitant dans les **zones limitrophes ont moins accès aux activités du comité** par rapport à celles habitant dans les zones centrales

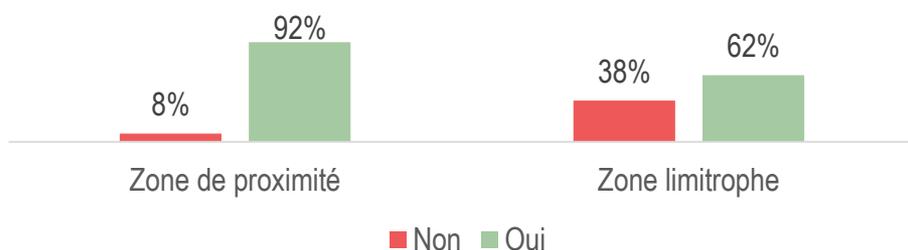
## Zone d'habitation et participation aux activités du comité



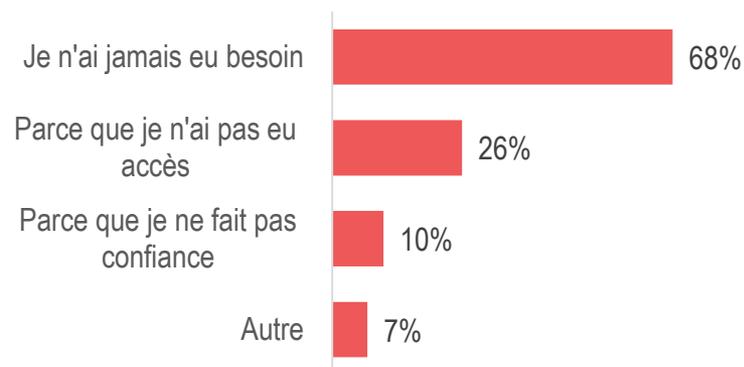
# Sondage population

- **71%** des enquêtés affirment avoir déjà référé un cas de protection au comité
  - Dans les localités de plus de 10 000 habitants, les personnes habitant en zone limitrophe se réfèrent significativement moins que celles habitant dans des zones de proximité (62% contre 92%)

## Zone d'habitation et personnes ayant référé des cas de protection



## Raisons de ne pas référencer



# Sondage population

- **82%** des personnes ont une opinion favorable vis-à-vis du comité
  - Les personnes n'ayant pas été consultées pour la désignation des membres sont les plus défavorables au comité (17% contre 5%)
- **Préférences de référencement :**

## Bien-être de la famille:

- 1 Chef de village
- 2 Comité de protection
- 3 Vieux sages

## Bien-être de la communauté:

- 1 Chef de village
- 2 Comité de protection
- 3 Autorités administratives

# Analyse croisée

# Analyse croisée

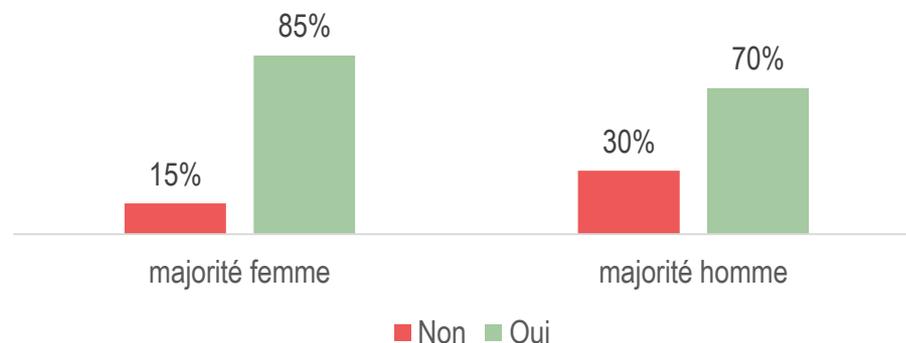
- Dans les localités où plus de 90% de la population a connaissance des comités, une diversité d'activités est observée. Les principales sont:
  - Sensibilisation
  - Visite porte-à-porte
- Dans les localités où moins de 50% de la population connaît le comité de protection, une seule activité est réalisée (sensibilisation)
- Dans les localités où moins de 50% de la population a une opinion favorable vis-à-vis du comité de protection, le nombre d'activités réalisés au cours des 2 derniers mois est inférieur à la moyenne (9 contre 25)

**→ Importance de diversifier les activités et de les faire avec une fréquence importante**

# Analyse croisée

- Globalement, les personnes réfèrent des cas de protection plus souvent aux comités majoritairement composés de femmes

Personnes qui se réfèrent au comité et composition des membres, par genre



→ La répartition de genre dans les comités semble avoir une influence sur la disposition des personnes à référer des cas de protection

# Conclusions

1. Les données indiquent que les **femmes sont sous représentées** au sein des comités et ont **moins accès** aux comités (faible connaissance de leur existence)
2. Le fait d'habiter dans les zones limitrophes des sites ne semble pas avoir un impact sur la connaissance de l'existence des comités, mais plutôt sur la **capacité de participer** aux activités dudit comité et de **référer des cas de protection**.
3. Plus le nombre d'activités réalisées par les comités est important, et ces activités sont diverses ; plus la population les connaît et développent une opinion favorable vis à vis du comité
4. Le **Chef de Village** est la principale personne repère pour les thématiques liées à la protection (des individus et de la communauté).

# Remerciements

Cette évaluation a été réalisée avec la contribution des partenaires du Groupe de Travail Protection à Diffa.



# Questions? Commentaires? Suggestions?

Pour plus d'informations concernant cette évaluation, veuillez contacter:  
[niger.contact@reach-initiative.org](mailto:niger.contact@reach-initiative.org)